

# ***Ambassadeur de quartier : mission***

**Mars 2023**

Le processus dit des « *ambassadeurs de quartier* » se définit par un objectif **de fluidité et de transparence de l'information** entre les Thorigniensiens et leurs élus municipaux.

D'abord dans *un sens montant*, pour vérifier la bonne compréhension et prise en compte des requêtes / attentes / suggestions des Thorigniensiens par les élus et/ou services municipaux concernés, et ensuite par le *suivi de leur traitement et des réponses apportées* dans des délais admissibles par les entités / personnes en charge du traitement.

Par principe, l'ambassadeur est **neutre** ; il ne prend pas position.

Ce qui le différencie de notre association RCSA par exemple, dont la mission est bien la défense des droits des riverains et le respect de leur qualité de vie locale.

Pour ce qui concerne le périmètre des questions / réclamations traitées par l'ambassadeur, celles-ci doivent avoir une dimension **non individuelle** (à l'exclusion par exemple des problèmes suscités par un conflit de voisinage) mais **collective**, susceptible de concerner a minima plusieurs Thorigniensiens, voire l'ensemble de notre agglomération (par exemple problèmes de voirie, de circulation, de stationnement, de sécurité, d'éducation, de vie quotidienne à Thorigny, ...).

Cela peut cependant concerner une contrainte imposée par la municipalité et jugée inapplicable dans le cas particulier d'un ou plusieurs riverains.

Sachant par ailleurs que les questions émises par les adhérents de RCSA et propres à l'aménagement du territoire, restent du ressort de RCSA et du comité consultatif associé, sous l'égide de B DURCA.

La première mission de l'ambassadeur consiste donc à être à l'écoute des Thorigniensiens de son secteur. Mais cela ne lui interdit pas de transmettre des questions émanant d'autres quartiers de Thorigny et pouvant également concerner son secteur.

Cette écoute se matérialise d'une part en amont des réunions de quartier (au rythme d'environ une par semestre), qu'il s'agit de préparer en collectant les attentes des Thorigniensiens du quartier, et d'autre part, tout au long de l'année, par la réception des questions par tout moyen disponible : contact direct, appel téléphonique ou par une boîte email spécifique, du type : [thorigny.quartier@gmail.com](mailto:thorigny.quartier@gmail.com)